



FÉDÉRATION NATIONALE

Vendredi 17 avril 2008

STOP A LA CACOPHONIE MEDIATIQUE ET GOUVERNEMENTALE

Donnons la parole aux associations familiales reconnues et compétentes

Familles de France est surprise d'entendre chaque matin une attaque sur la politique familiale. La semaine passée la carte familles nombreuses, hier les majorations pour âge et aujourd'hui, la modulation d'ARS.

Pour la carte Familles nombreuses:

L'UNAF et les mouvements familiaux reconnus ont été entendus puisque la carte familles nombreuses est maintenue et élargie.

Pour la majoration pour âge :

La majoration pour âge était inscrite au Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2008 voté par l'assemblée nationale à l'automne.

Le mouvement familial dans son ensemble y était défavorable, tout comme le conseil d'administration de la CNAF. Familles de France a proposé en remplacement pour les familles «*une part fiscale complète pour l'enfant dès 15 ans*».

Pour l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS):

Familles de France enquête depuis plus de 23 ans sur le coût de la rentrée scolaire des collégiens. En août 2007, ces résultats ont permis à Familles de France d'être le seul mouvement familial à dénoncer la hausse du prix des fournitures scolaires.

Familles de France réclame depuis plusieurs années la modulation de l'A.R.S. en fonction du niveau scolaire de l'enfant.

Familles de France dans son communiqué du 1er octobre 2007 remerciait le Ministre Xavier Bertrand d'avoir entendu sa requête et annonçait des propositions chiffrées.

Familles de France demande une ARS ainsi répartie :

- Pour le primaire de 150 €.
- Pour le collège de 280 €.
- Pour le lycée de 400 €

Familles de France demande que cette allocation soit versée selon l'âge de l'enfant considérant que la prise en compte du niveau scolaire produirait une complexité et un risque de retard de versement de l'allocation.

Familles de France demande une refonte de la politique familiale et souhaite que ce travail soit confié rapidement au Haut Conseil à la famille en concertation avec les Mouvements familiaux représentatifs.

Contact presse Sophie Tacchini – 01.44.53.45.90

Familles de France - Fédération Nationale reconnue d'utilité publique
Agréée d'éducation populaire - Agréée organisation nationale de consommateurs - Organisme de formation

28, place St-Georges 75009 PARIS - Tél. : 01 44 53 45 90 - Fax : 01 45 96 07 88 - 01 44 53 17 56

C.C.P. PARIS 388.62 X - N° SIRET 784411029 00012 - APE 853K

C
o
m
m
u
n
i
q
u
é